

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

CB/SL/SR : 2015.04

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 AVRIL 2015

COMPTE RENDU

Séance du MARDI 21 AVRIL 2015
Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON
Date de la convocation : Mercredi 15 avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 29

SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,
M. BOUSSQUET, Mme GENET, M. DAMMERY, Mme RAIMOND-PAVERO
(présentation 2015-051),
M. GUILLARD, Mme LAMBERT, M. MARTINEAU, Mme GREAULT-CHIONNA,
Adjoints
M. SCHUBNEL, Mme RICHER, M. NORTIER, M. PELLOT, M. NARDI, Mme
GACHET, Mme CHOUTEAU, M. DUCHESNE, M. BERTRAND, Mme BAFFIE,
Mme DUBOIS, Mme FRANZELLA-SCHOOS, Mme MERCIER, M. CHRETIEN,
Mme BOURGEOIS, Mme DELAGARDE, Mme AOUILLE, M. SICOT, Conseillers
Municipaux.

ABSENTS :

Mme CATIN, M. PLOUZEAU,

■ ONT DONNE PROCURATION :

Mme RAIMOND-PAVERO à M. NORTIER (du 2015-051 au 2015-053)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Jean-Marc NARDI

ORDRE DU JOUR

FINANCES

2015-051 – Budget 2015

2015-052 – Avance de subvention pour le SC CHINON, Club de Rugby

2015-053 – Création de tarif – régie visites de Ville – Tarif pour le pass 2 sites à 4 euros

Le Mardi 21 avril 2015, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 19 h 05, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. Jean-Marc NARDI est désigné secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du Conseil Municipal de la réunion du 24 mars 2015 est approuvé à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

FINANCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **ANNULE** la délibération 2015-040 du 24 mars 2015, portant approbation du Budget,
- **CONFIRME** le vote des taux des trois taxes, tels qu'ils ont été approuvés lors de la séance du 24 mars 2015,
- **APPROUVE** le budget 2015, section de Fonctionnement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **APPROUVE** le budget 2015, section d'Investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **ACCORDE** une avance sur subvention de 7000,00 € au SC CHINON rugby,
 - **DIT** que les crédits inscrits au Budget permettent de faire face à la dépense,
 - **DIT** que cette avance sera reprise dans la subvention globale à verser au SC CHINON.
-
- **APPROUVE** le nouveau tarif fixé à 4 € pour le pass 2 sites Collégiale St Mexme / Le Carroi Musée,
 - **DIT** que les tarifs votés précédemment restent inchangés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Date de publication : **23 AVR. 2015**

Certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Luc DUPONT
& L.)